

Fournitures scolaires pour les élèves de CE1

Voici la liste du matériel qu'il est nécessaire d'avoir dès la rentrée pour commencer à travailler le plus vite possible et dans les meilleures conditions.

Le matériel contenu dans la trousse (crayon à papier, stylos, bâton de colle, gomme, règle ainsi que le feutre effaçable pour l'ardoise) est utilisé quotidiennement. Il doit être acheté en plusieurs exemplaires, vérifié régulièrement au cours de l'année et remplacé quand cela est nécessaire.

- ❑ 1 cartable (pouvant contenir un grand classeur)
- ❑ 1 grand classeur à 4 anneaux
- ❑ 2 protège-documents (60 vues)
- ❑ 1 cahier de textes ou 1 agenda
- ❑ 1 ardoise blanche, son effaceur et **6 feutres effaçables**
- ❑ 1 trousse contenant :



- ❑ **3 stylos à bille (bleu ou noir)**
- ❑ **2 stylos verts**
- ❑ **3 crayons à papier HB**
- ❑ **1 gomme**
- ❑ **1 bâton de colle**
- ❑ 1 taille-crayons avec réservoir
- ❑ 1 paire de ciseaux
- ❑ 1 règle plate graduée 20 cm



- ❑ 1 trousse contenant :
 - ❑ des crayons de couleur uniquement pas de feutres

Ce matériel sera marqué au nom de l'élève.

Le reste des fournitures scolaires est acheté par l'école avec les crédits municipaux (fichiers, cahiers, manuels, protège-cahiers, papier, intercalaires, etc).

Quelques remarques :

- **tous les articles fantaisistes sont à éviter** : en plus d'être chers, ils sont peu pratiques à utiliser, **distraient trop souvent les élèves et pourront être confisqués.**
- veillez à choisir des **stylos à bille ou des stylos effaçables**, pas de feutres ni de stylo-plume.
- ne pas fournir de correcteur blanc.
- **tout matériel en métal (règle, équerre...) est à proscrire.**

Rentrée des classes : mardi 1^{er} septembre 2020

Bonnes vacances à tous !

